

# CHEVALLEY DANIEL

Ch. des Vignes 3 ➤ Suisse-1400 Yverdon-les-Bains

Tél. : 024/425.68.72 ➤

Monsieur  
Cédric Pilonnel  
Président du Conseil Communal

1400 Yverdon-les-Bains

Objet : Supercross

Yverdon-les-Bains, le 21. janvier 2005

Monsieur le Président du Conseil,

Je vous remet la Pétition de soutien au Supercross d'Yverdon-les-Bains signée par plus de 1000 personnes.

Si cette pétition ne vous est remise que ce jour, c'est que les organisateurs de cette manifestation ont attendu de la part de la Municipalité une proposition de remplacement.

En effet, dans un premier temps, la Municipalité a décidé de ne plus accepter que le Supercross d'Yverdon-les-Bains s'organise en face du manège, comme il s'y est déroulé à satisfaction de très nombreux sportifs et spectateurs, durant 2 ans.

Ensuite, elle a demandé au Service des Sports d'étudier une autre possibilité d'implantation. Celui-ci à étudié, puis proposé aux organisateurs, un endroit proche du manège, mais plus au Sud, dans une zone prévue pour ce type de manifestation, puisqu'elle est en zone d'intérêt général secteur plein air.

La Municipalité à statué en décembre 2004 et s'est prononcée contre ce projet. Monsieur le syndic Rémy Jaquier à contacté les organisateurs, leur assurant vouloir trouver une autre solution. Dans une lettre du 2 décembre, les organisateurs ont été invités à préparer l'organisation de leur manifestation derrière le stand de tir de Floreyres. Une nouvelle lettre de la Municipalité datée du 20 janvier, nous a appris, que cette organisation ne pourrait avoir lieu à cet endroit et que, toujours selon la Municipalité l'organisation du Supercross ne serait pas possible sur territoire yverdonnois.

Plusieurs fois les organisateurs ont demandé à la Municipalité la possibilité de s'asseoir à une table afin de définir les problèmes et d'y trouver solutions. Cela n'a jamais été fait. Le Service des Sports a fait un excellent travail, qui a été balayé rapidement par la Municipalité pour des raisons politiques que nous ne pouvons accepter.

Nous demandons que le Conseil Communal, organe législatif, se prononce, qu'une analyse sérieuse soit faite et que des réponses motivées soient données, voir des solutions trouvées.

Nous sommes persuadé que cette organisation correspond à un réel besoin, qu'elle complète l'offre sportive de notre ville et qu'elle participe à la promotion touristique d'Yverdon-les-Bains.

Nous rappelons que cette manifestation, offerte gratuitement aux spectateurs, à réuni chaque année près de 4000 personnes. Que de nombreux articles positifs ont paru dans la presse. Que de nombreux pilotes, espoirs et confirmés, viennent de la région. Que l'organisateur ne désire pas faire une piste d'entraînement à l'année, mais permettre au Championnat Suisse de la discipline de s'arrêter l'espace d'un Week-end dans notre ville.

Cette pétition demande donc qu'une commission étudie le projet de l'organisation d'un Supercross dans la zone de la Poudrière, comme par le passé et comme envisagé par le Service des Sports.

Je vous prie donc, Monsieur le Président du Conseil, de prendre acte de celle-ci.

Daniel Chevalley Vice-Président Moto-Club Yverdon-Grandson

